



Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 prévoit de mobiliser entre 35.000 et 45.000 volontaires qui s'engageront, à titre bénévole, à jouer un rôle essentiel dans le succès des Jeux, en œuvrant à leur organisation et en incarnant Paris 2024 aux yeux de l'ensemble des participants et parties-prenantes des Jeux.

Le Comité d'Organisation a sollicité l'A.N.R.P. afin de contribuer à la mise en œuvre de la phase d'identification des potentiels candidats, comme chauffeurs, au programme des Volontaires Olympiques et Paralympiques (VOP) et les présenter à Paris 2024.

Les VOP membres de l'A.N.R.P. pourront, ensuite, déposer leur candidature en avant-première via le portail internet dédié grâce à un lien unique et personnel qui leur sera communiqué pour y accéder.

Nos adhérents peuvent donc candidater pour des postes de chauffeurs de véhicules légers, thermiques ou électriques afin de transporter sur les sites, à partir d'un plan de travail clairement établi, tous les acteurs (spectateurs exclus) des jeux olympiques et paralympiques sur la période de juillet et août 2024. Les volontaires doivent avoir plus de 21 ans, et être titulaire du permis B. Dominer l'une des langues officielles des JO (français ou anglais) Les sites sur lesquels les VOP pourront être conduits à œuvrer sont : Paris et l'Ile de France, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice et Saint Etienne. Les VOP devront s'engager à être disponibles pour 10 jours de vacation minimum, avec un maximum de 30 jours, sur la période des jeux.

Pour plus de précisions vous pouvez consulter le site officiel de Paris 2024 :

<https://www.paris2024.org/fr/volontaires/>

Si vous souhaitez postuler merci de laisser vos coordonnées :

par mail : anrp2@orange.fr

ou courrier postal au siège de l'A.N.R.P. : 26 rue Sainte-Félicité – 75015 PARIS

Notre association prendra ensuite attache avec vous.

Être volontaire c'est offrir de son temps à l'occasion des Jeux Olympiques, des Jeux Paralympiques ou des épreuves tests qui se dérouleront avant les compétitions. Les volontaires ne seront pas rémunérés. Ils auront accès gratuitement aux systèmes de transport publics locaux pour se déplacer de leur lieu de résidence et le site des jeux sur lequel ils seront mobilisés. Ils bénéficieront également d'un repas offert pour chaque vacation.